



Programme de formation professionnelle

Intitulé du programme de formation

3110114 - Programme Responsabilités juridiques, sociales et déontologiques des agents et négociateurs immobiliers

Intitulé complet :

Approfondir les notions de responsabilités juridiques, sociales et déontologiques des agents et négociateurs immobiliers

Eligible pour les cartes d'agents ou habilitations de négociateurs immobiliers selon les Décrets n° 2015-1090 du 28 août 2015, n° 2016-173 du 18 février 2016 et n° 2020-1259 du 14 octobre 2020 relatifs à la formation obligatoire des personnels des agences immobilières

Objectifs :

Il permet aux participants de : - mieux connaître et identifier les responsabilités des négociateurs ou des agents en situation réelle - S'approprier et respecter la réglementation et les règles de bonne conduite dans la vie professionnelle - comprendre les exemples, les décisions de justice et en déduire les bons réflexes ou comportements

Pré - requis : Aucun

Public visé :

Entrepreneurs, exploitants et/ou négociateurs des agences devant répondre efficacement à leurs obligations en matière de réglementation et de responsabilités. Toute personne voulant défendre ses droits et évoluer vers le concept de la responsabilité sociale et économique

La Durée : 14 h

Programme et déroulement de la formation

J 1 - Responsabilités civile, contractuelle, pénale

PARTIE 1 : La responsabilité civile délictuelle

Chapitre 1 : l'existence d'un dommage - Chapitre 2 : détermination du responsable

Chapitre 3 : mise en œuvre de la responsabilité - Chapitre 4 : réparation du dommage

- Durée 3 h- Cumul 3 h

PARTIE 2 : responsabilité civile contractuelle

Chapitre 1 : obligations contractuelles et effets du contrat

Chapitre 2 : la faute contractuelle - Chapitre 3 : sanctions de non ou mauvaise exécution

Chapitre 4 : clause modificative de responsabilité - Durée 2 h - Cumul 5 h

PARTIE 3 : la responsabilité pénale

Chapitre 1 : les éléments constitutifs de l'infraction - Chapitre 2 – L'auteur et l'intentionnalité

Chapitre 3 : Responsabilité pénale des personnes morales - Durée 2 h - Cumul 7 h

J2 Responsabilités sociales et déontologiques

PARTIE 4 : Responsabilités, déontologie et discrimination

Chapitre 1 : la responsabilité dans le cadre du travail

1 -Exécution du contrat de travail Durée 1 h Cumul 1 H

2 - Type : CDI - CDD – Temps partiel – Apprentissage – Pro - Durée 2 h Cumul 3 H

Chapitre 2 : La Déontologie : Les bons comportements

1 Professionnels concernés - 2 Valeurs du métier

-3 Comportements- Durée 1 h Cumul 4 H

Chapitre 2 (suite) : La Déontologie : La lutte anti-blanchiment

1 Définitions - 2 Organisation de la LAB - 3 Etapes du blanchiment et rôle de Tracfin

4 Responsabilité et sanctions (Déontologie seule : 2 H) Durée 1 h cumul 5 H

Chapitre 3 : La Responsabilité en cas de discrimination

1 Chemin de la discrimination 2 – les critères de sélection 3 – Les réponses judiciaires

4 – Situation pour comprendre - 5 - L'action CNIL 6 – jugements (Discrimination seule : 2 H)

Conclusion : le principe de responsabilité générale du manager

- Durée 2H - Cumul Durée 7 h

Durée 3 H ½ Cumul 14H sur 2 journées

Modalités :

Présentiel, distanciel, mixte : le déroulement suit un chemin incitant le stagiaire à mobiliser et améliorer ses compétences et connaissances. Il est évalué tout au long de la formation et encadré

Nombre de participants : De 1 à 10

Lieu de formation : National ou intra

Délai d'accès à la formation : - Via un financement Entreprise : le délai d'instruction est en général de 15 jours - Via un financement sur fonds propres : la formation est accessible dès la prochaine session disponible

Méthodologie : Entretien en face à face physique ou en Visio formation ; Exercices pratiques

Les moyens pédagogiques :

Présentiel, distanciel, mixte : le déroulement suit un chemin incitant le stagiaire à mobiliser et améliorer ses compétences et connaissances. Il est évalué tout au long de la formation et encadré. La durée est constatée avec des relevés de connexion ou des feuilles d'émargement. Les tests sont contrôlés et jalonnent la formation.

Supports : Webographie, Bibliographie, ou Documents PDF réglementaires ou légaux

Evaluation de la formation : Evaluation à chaud dès la fin de session ; Evaluation à froid 1 mois après la fin de la session

Suivi des stagiaires : Feuilles d'émargements par demi-journée, numérisées pour le distanciel - Attestation de suivi de formation -- Certificat de formation

Personnes en situation de handicap : Nous consulter pour examiner avec notre référent handicap les modalités d'adaptation et d'orientation possibles.

Personnalisation de la formation : Fiche d'inscription -Recueil des besoins et des attentes -Parcours de formation adapté

Coût : Tarif présentiel/distanciel : euros nets par jour et par personne, selon la grille publiée pour la formation concernée sur le site au jour d'inscription et confirmée sur le devis et/ou la convention éditées

Contact : Inscription en ligne sur www.france-formation.com Ou mail à contact@france-formation.com ; Ou Tel au 09 50 70 65 91 (messagerie)

Mise à jour le 15/06/2023